



— TERRE D'AVENIRS —

Réaménagement de la RD 36 en plateforme multimodale

Place du Christ de Saclay élargie

Rappel des décisions afférentes au projet

Déclaration de projet	2 mai 2011
Arrêté DUP et mise en compatibilité des POS et PLU	14 juin 2011
Arrêté préfectoral de cessibilité	16 mai 2014
Acquisitions réalisées à l'amiable ou par expropriation	2014 – 2015
Arrêté de prorogation de validité de la DUP	11 mai 2016
Diffusion du PROJET pour avis	Décembre 2016
Enquête publique Loi sur l'Eau	13 mars au 21 avril 2017

Présentation du PRO



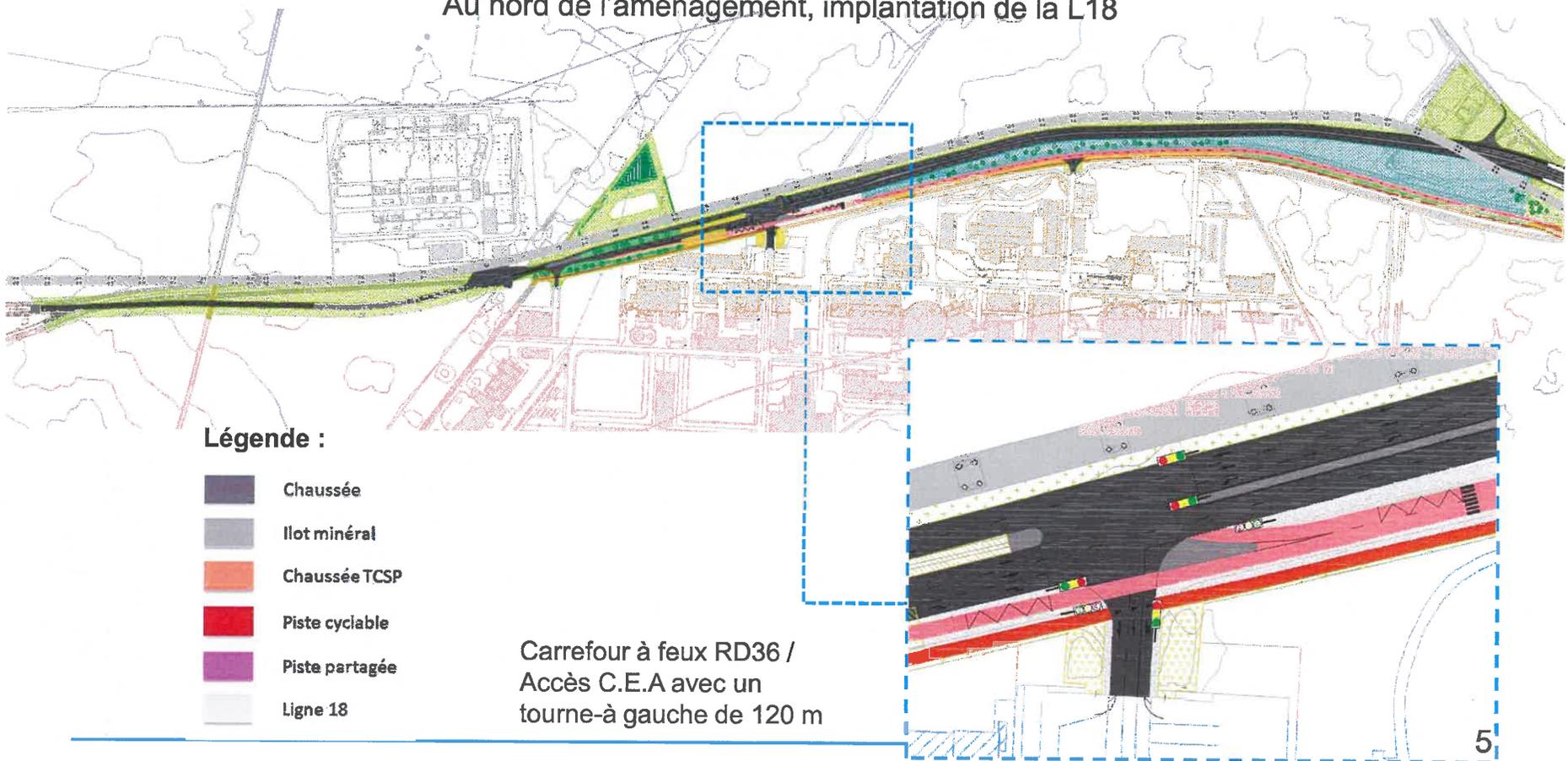
Veto de l'ASMS sur le tracé de la ligne 18 → décalage vers le Nord →
modification du projet.

Evolution de l'AVP au PRO

- Ripage du tracé de la L18 au nord de la 2x2 voies de la RD36, et reprise du tracé de la RD36 dévié (prise en compte avis de l'ASN sur le dossier DUP de la ligne 18)
- Suppression du giratoire au droit du poste ERDF, aménagement d'une zone de raccordement pour le passage de 2x1 voie à 2x2 voies
- Modification du carrefour d'accès au CEA
- Suppression de la limitation du gabarit du passage inférieur
- Traitement des délaissés de voirie en cohérence avec les demandes de la commune de Saclay
- Prise en compte des shunts sur le giratoire Est

Du poste ERDF jusqu'à l'Ouest du Christ de Saclay

- Création d'une nouvelle plateforme à 2x2 voies pour la RD 36
- Aménagement de la RD 36 actuelle en site propre de transport en commun
- Création d'une voie dédiée aux circulations douces
- Raccordement en 2x1 voie à la RD36 actuelle, au droit du chemin de Madame
- Au nord de l'aménagement, implantation de la L18



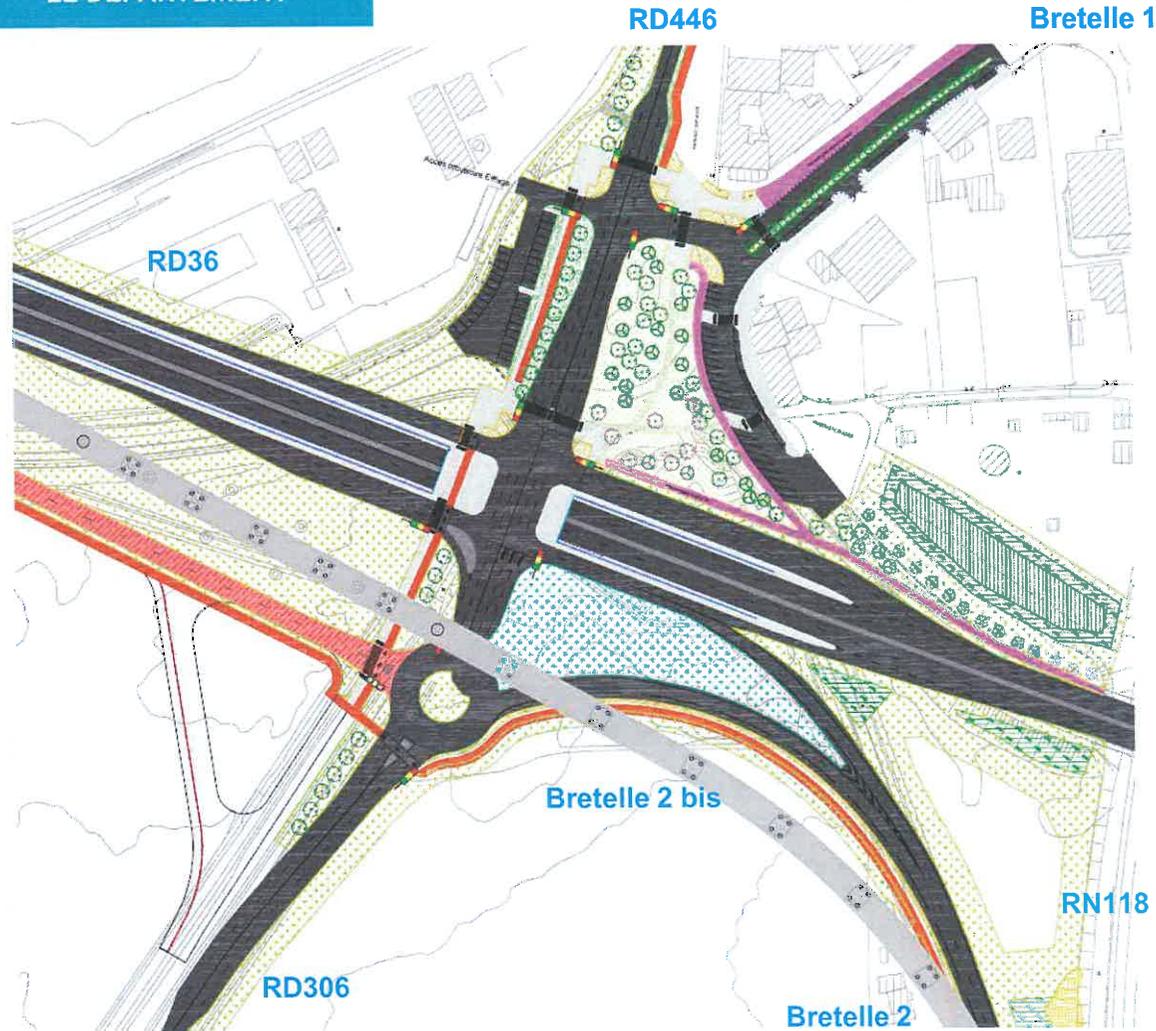
Légende :

- Chaussée
- Ilot minéral
- Chaussée TCSP
- Piste cyclable
- Piste partagée
- Ligne 18

Carrefour à feux RD36 /
Accès C.E.A avec un
tourne-à gauche de 120 m

Place du Christ de Saclay

- Aménagement du carrefour avec un passage inférieur (continuité RD36)
- Réaménagement du carrefour giratoire compatible avec la gare routière
- Un nouveau dispositif d'échange avec la RN 118 (bretelles 1, 2 et 2 bis)



Aménagement de 3 carrefours pour fluidifier la circulation :

- Carrefour giratoire : TCSP / RD306 / Bretelle 2 bis
- Carrefour avec un passage inférieur : RD36 / RD446 / Bretelle 2
- Carrefour au nord de la place : RD446, bretelle 1, accès parking

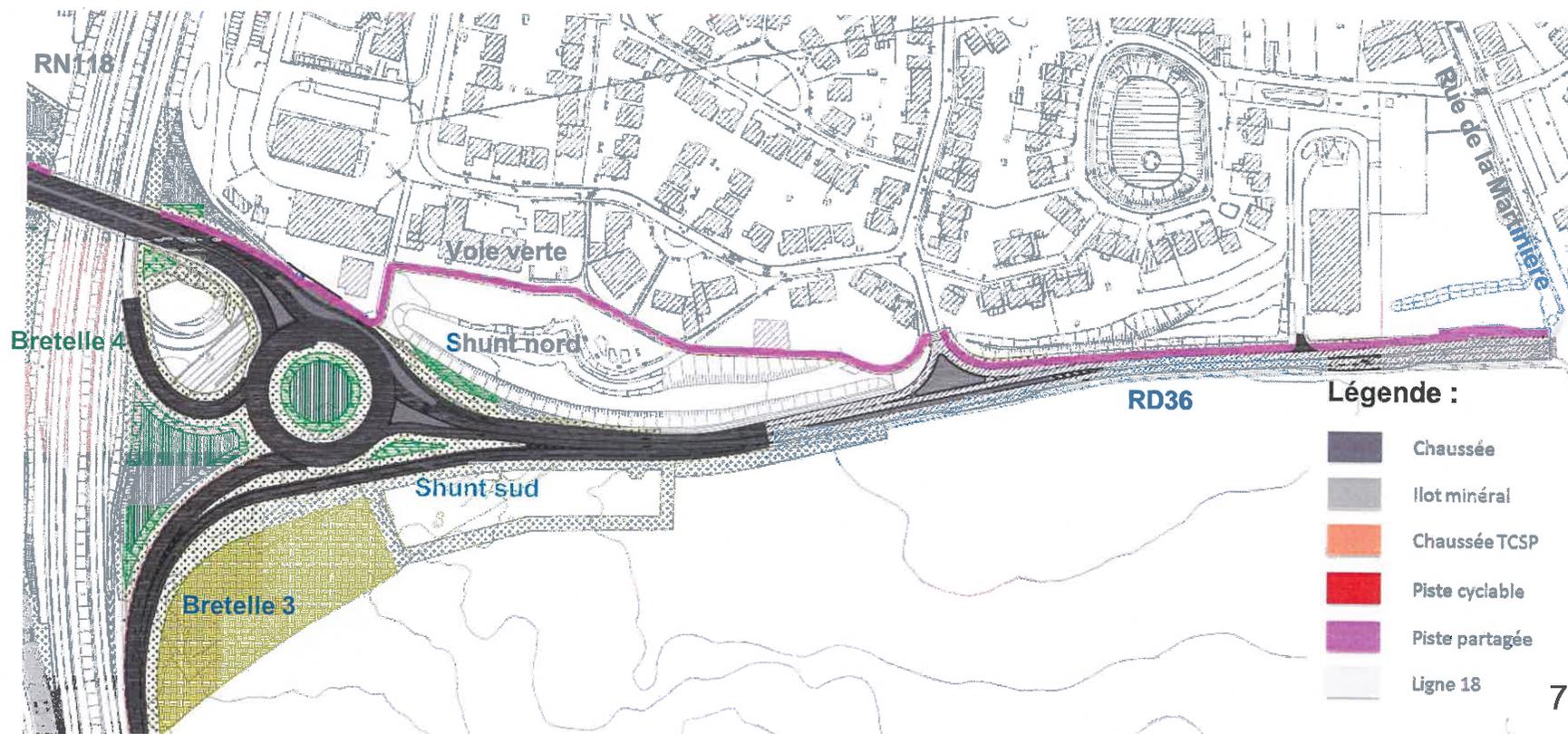
Légende :

	Chaussée
	Ilot minéral
	Chaussée TCSP
	Piste cyclable
	Piste partagée
	Ligne 18

De l'Est du Christ de Saclay jusqu'à la rue de la Martinière

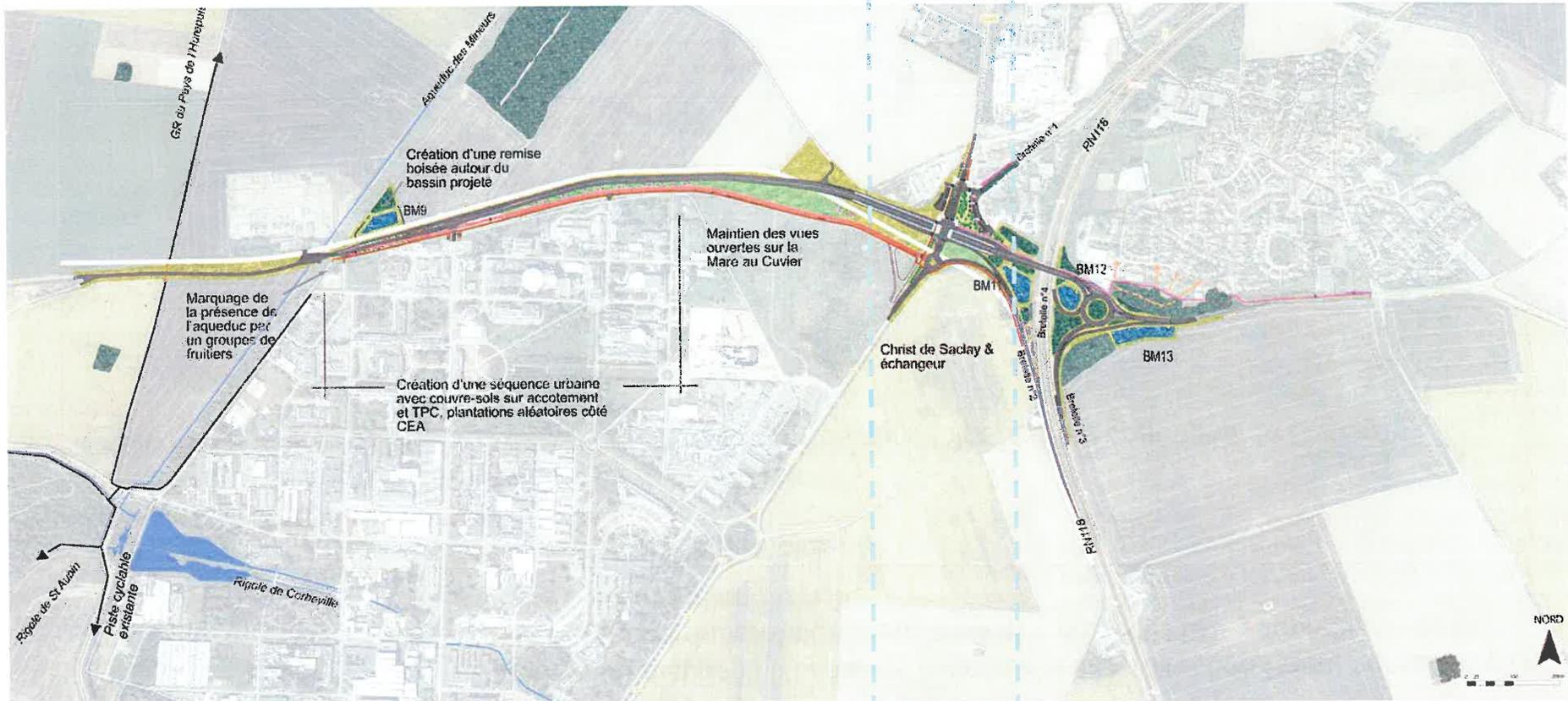
— TERRE D'AVENIRS —

- Un nouveau dispositif d'échange avec la RN 118 (direction Paris) : création d'un giratoire et raccordement des bretelles 3 et 4 à la RN118 – suppression de la bretelle d'accélération au nord
- Aménagement de deux voies de shunt pour le giratoire
- Maintien de la RD36 actuelle à 2x1 voie
- Maintien de l'ouvrage de franchissement de la RN118
- Création d'une voie dédiée aux circulations douces (tracé dans le parc de la commune de Saclay)



Volet Paysager

Trois séquences paysagères

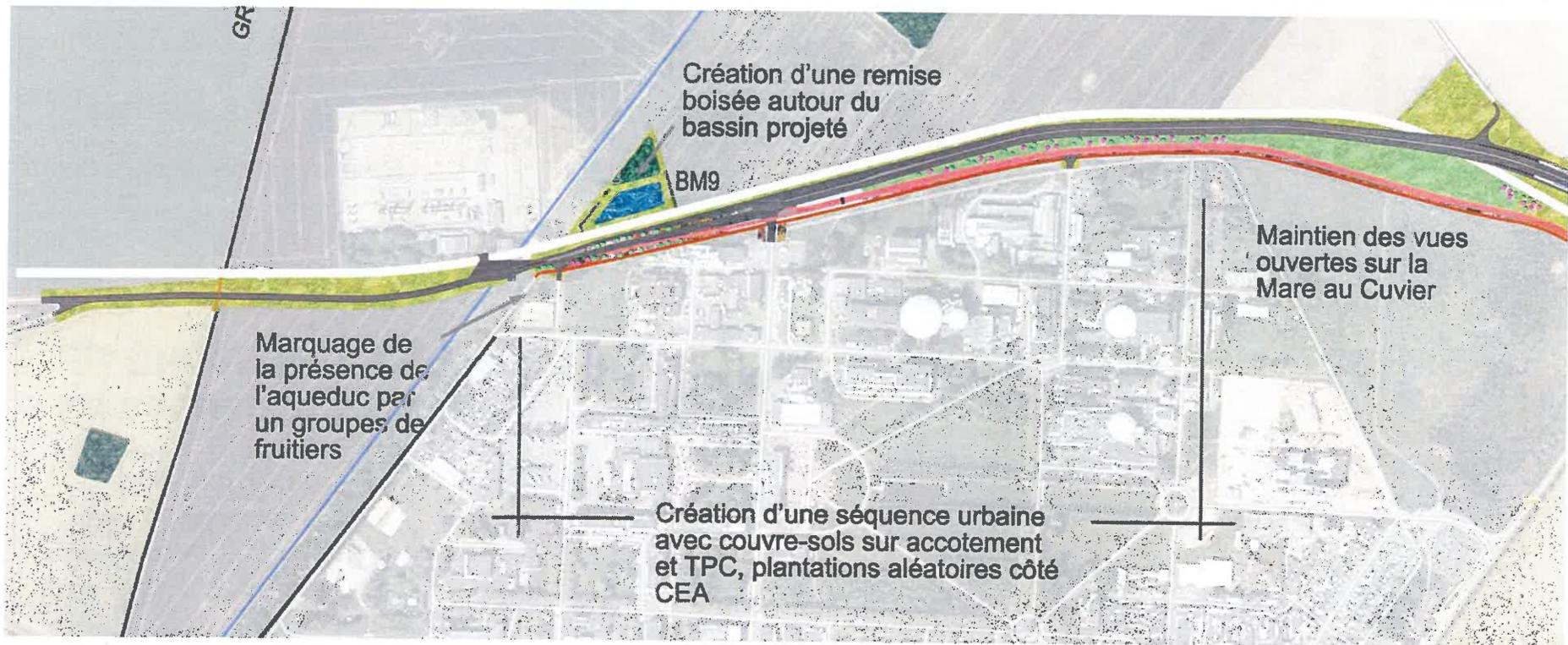


Séquence urbaine du CEA

Séquence urbaine du Christ de Saclay & échangeur

La séquence boisée Est

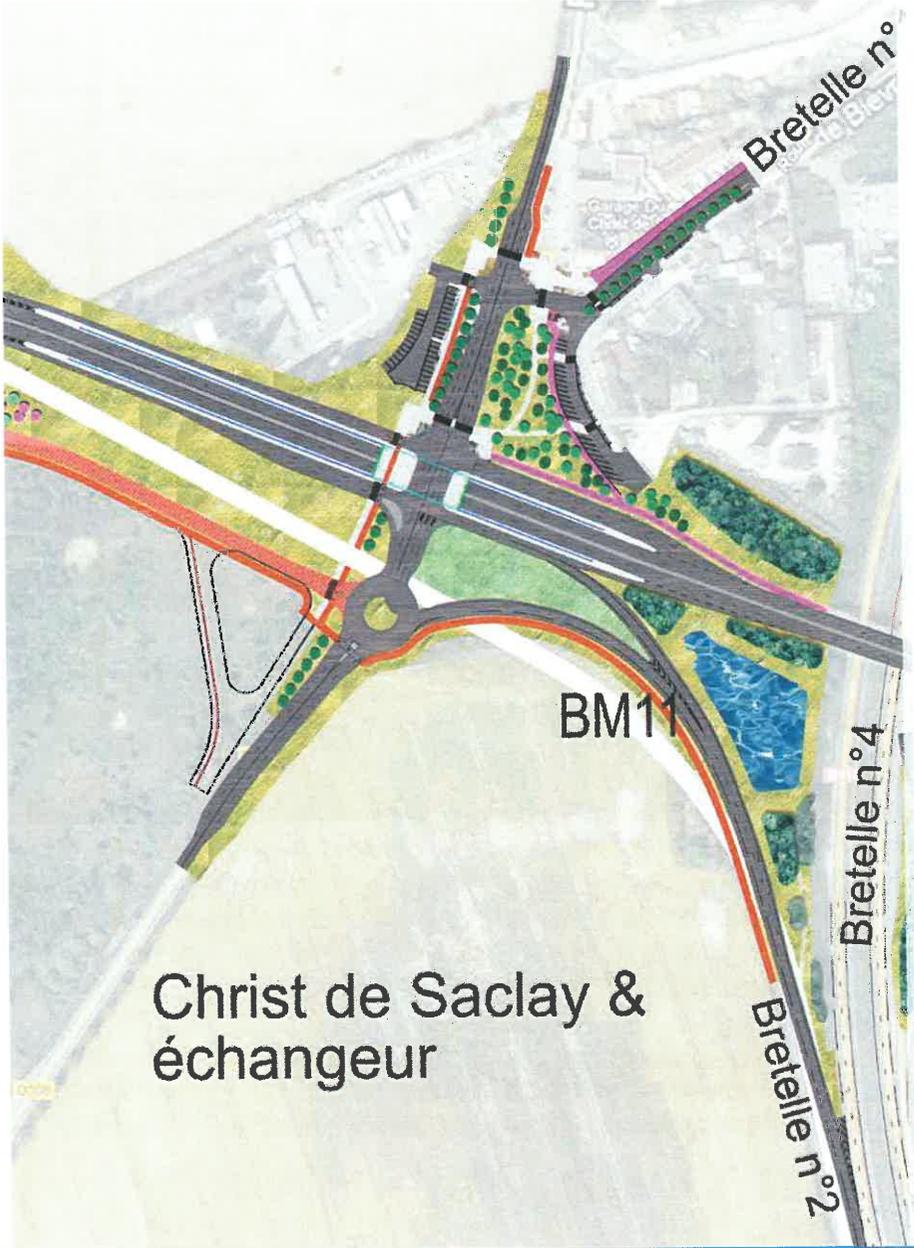
La séquence urbaine du CEA



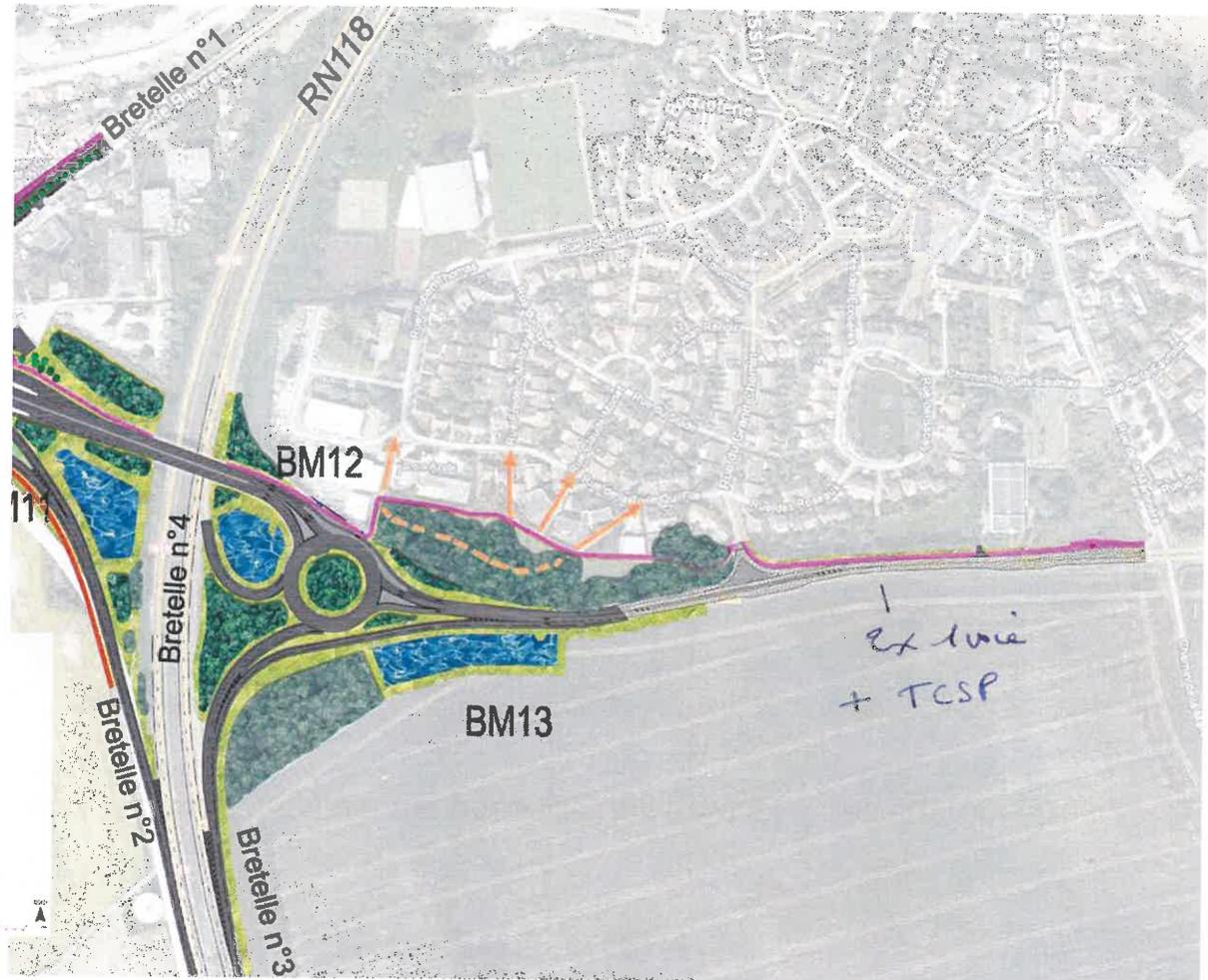


— TERRE D'AVENIRS —

La séquence urbaine du Christ de Saclay

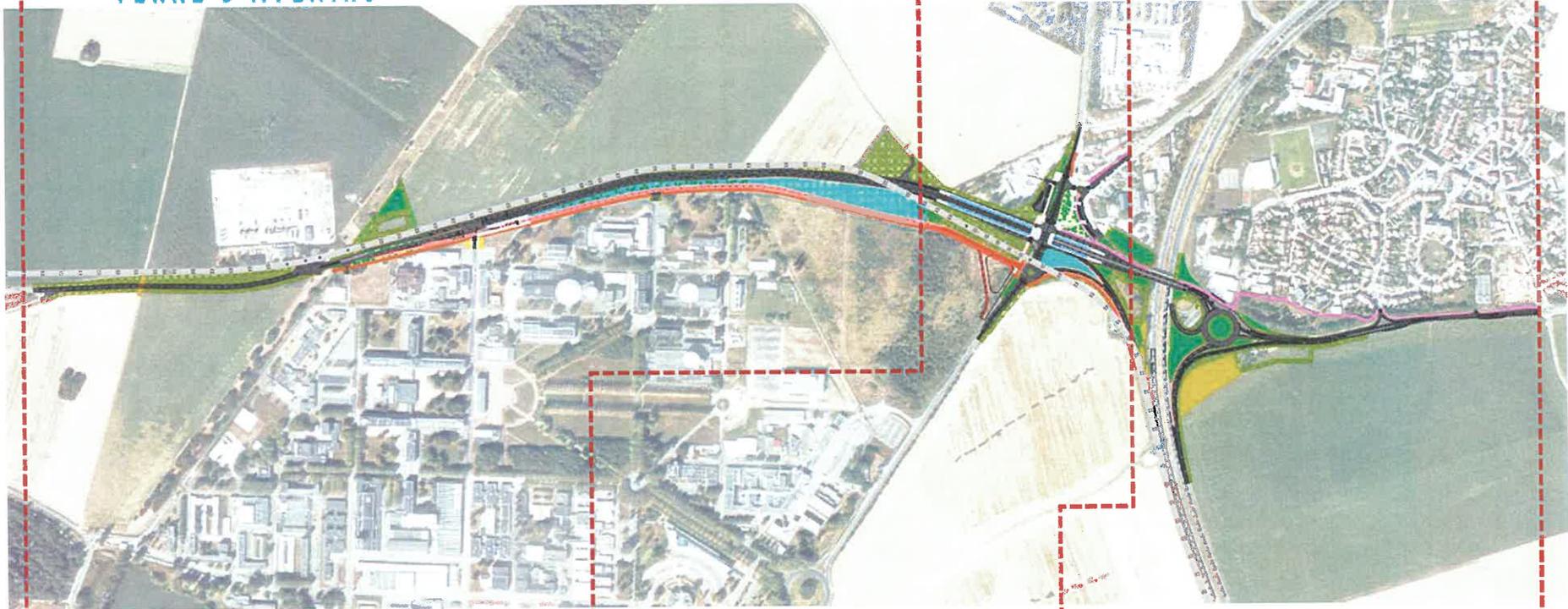


La séquence boisée Est



Phasage de réalisation

3 sections ont été identifiées pour le phasage des travaux. Elles devront être réalisées simultanément.

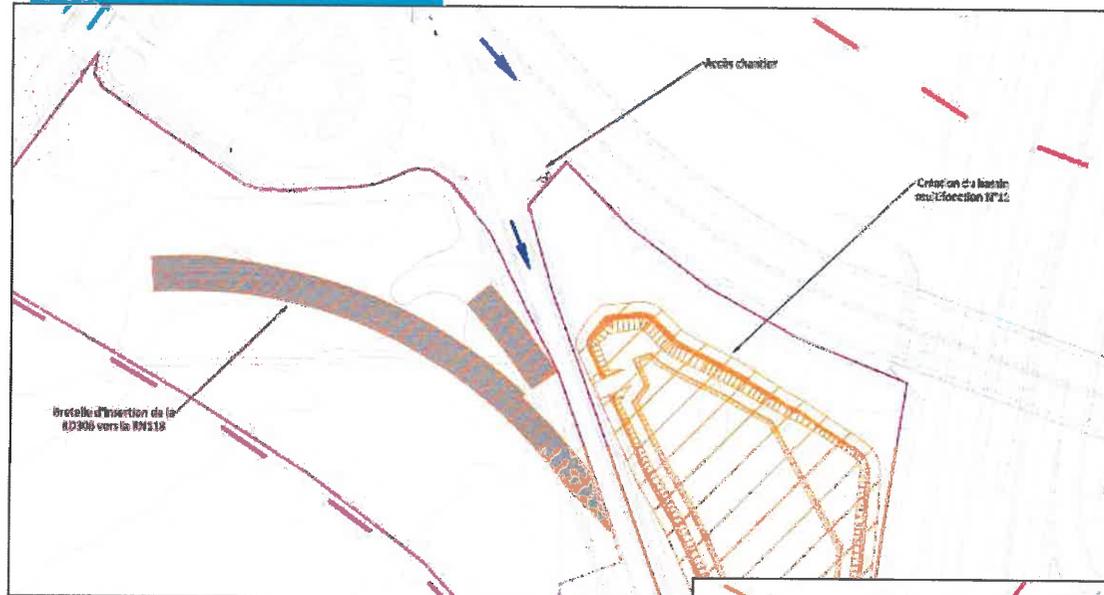


Section Ouest
Du poste ERDF jusqu'à l'Ouest du Christ de Saclay

Section centre
Place du Christ de Saclay

Section Est
De l'Est du Christ de Saclay jusqu'à la rue de la Martinière

Phasage de la section Centre



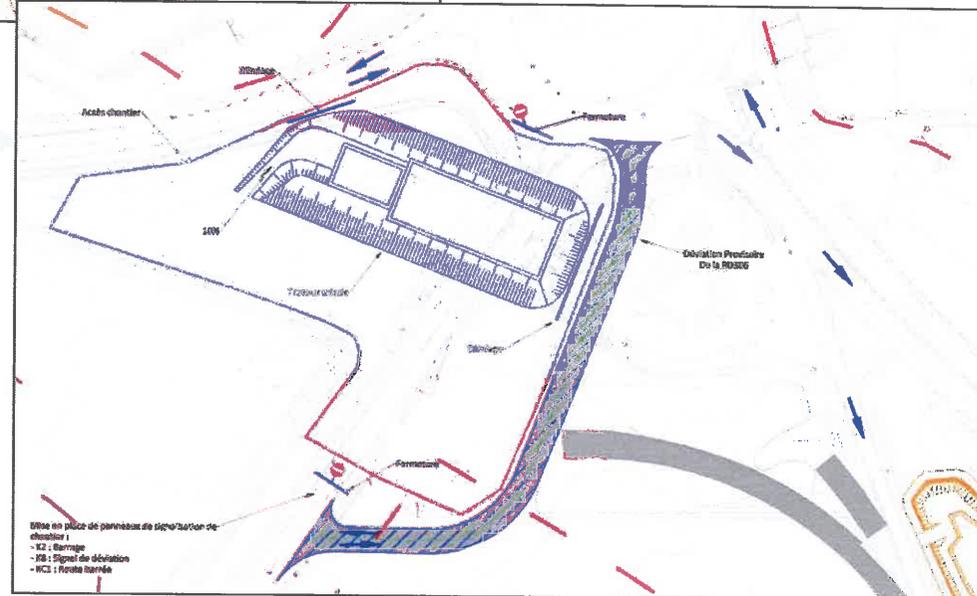
Phase 1:

- Création de la bretelle d'insertion de la RD306 vers la RN118 (Bretelle N° 2bis), avec raccordement sur la bretelle existante,
- Réalisation du bassin multifonction N11,

→ La circulation est maintenue identique à l'existant sur le carrefour du Christ de Saclay.

Phase 2:

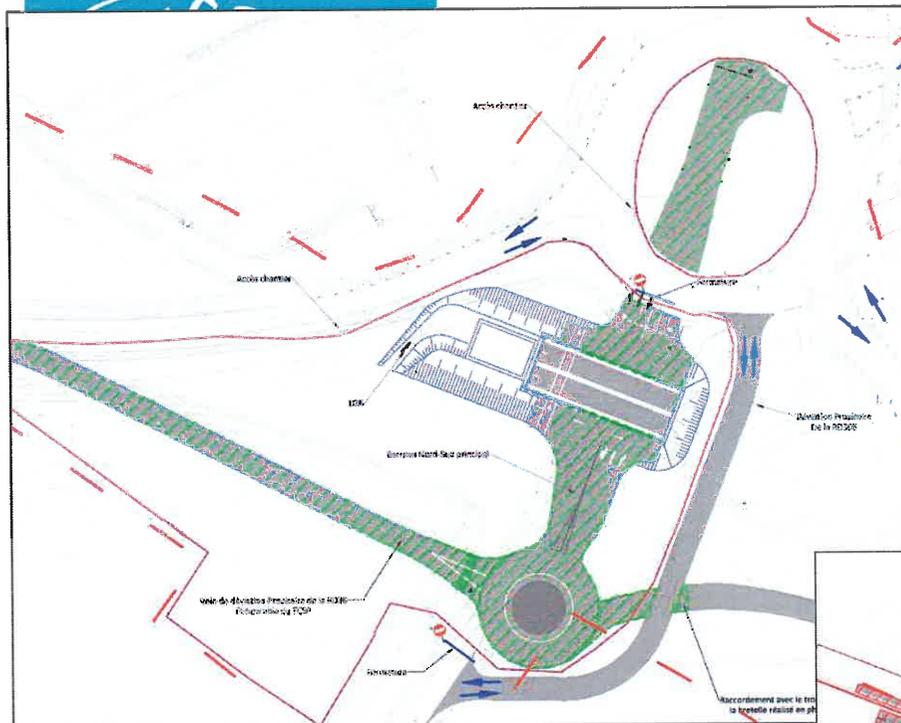
- Création d'une voie de déviation provisoire de la RD306 vers le carrefour du giratoire du Christ de Saclay,
- Réalisation des terrassements de la trémie et pose de la bache de relevage,
- Réalisation des travaux de construction du pont cadre,
- La circulation est maintenue sur le carrefour giratoire du Christ de Saclay, avec la voie de déviation provisoire comme branche sud.



Phasage de la section Centre (Suite)

LEGENDE

Phase 1	Emprise chantier
Phase 2	Sens de circulation
Phase 3	Limite emprise CD101
Phase 4	Accès chantier
Phase 5	
Phase 6	
Voie	
Bel	



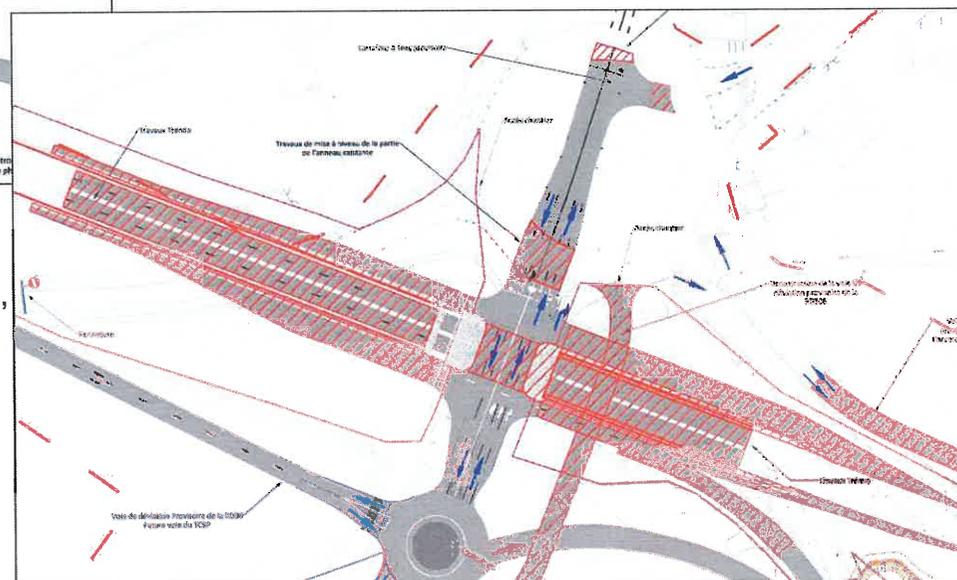
Phase 3:

- Réalisation des travaux définitifs sur le barreau nord sud principal (avec passage sur le pont cadre), à l'exception de points de croisement avec la chaussée existante de l'anneau du giratoire existant,
- Création de la voie de déviation provisoire de la RD36 ouest vers la giratoire sud.

→ La circulation est maintenue sur le carrefour giratoire du christ de Saclay, avec la voie de déviation provisoire comme branche sud.

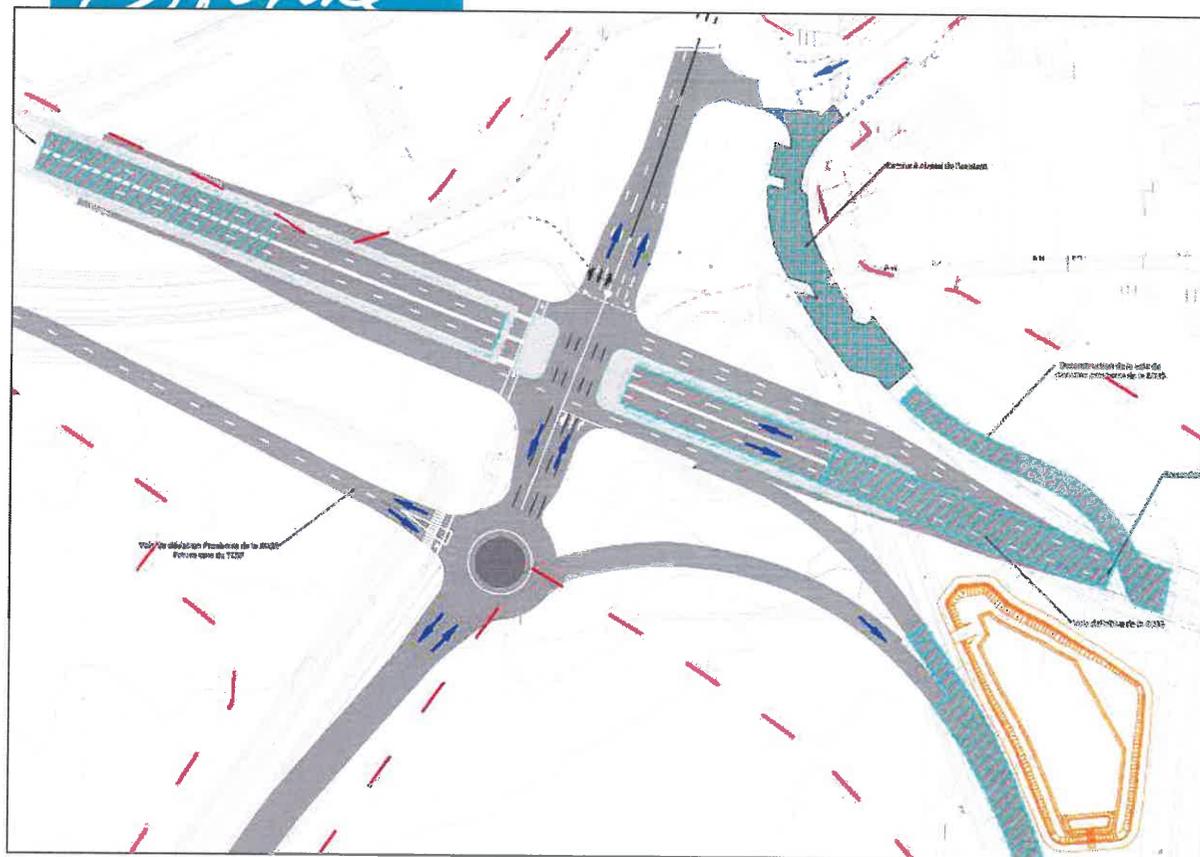
Phase 4:

- Démolition de la voie de déviation provisoire de la RD306,
- Réalisation des voies de part et d'autre du pont cadre
- Construction d'une voie de déviation provisoire à l'est de trémie, afin de maintenir la circulation durant les travaux,
- Réalisation des travaux de la RD306 et raccordement à l'anneau du giratoire réalisé.
- Remise à niveau des sections de chaussées existantes (anneau du giratoire existant).





Phasage de la section Centre (Suite)



LEGENDE

Phase 1	Emprise chantier
Phase 2	Sens de circulation
Phase 3	Limite emprise CD91
Phase 4	Accès chantier
Phase 5	
Phase 6	
Voirie	
Site	

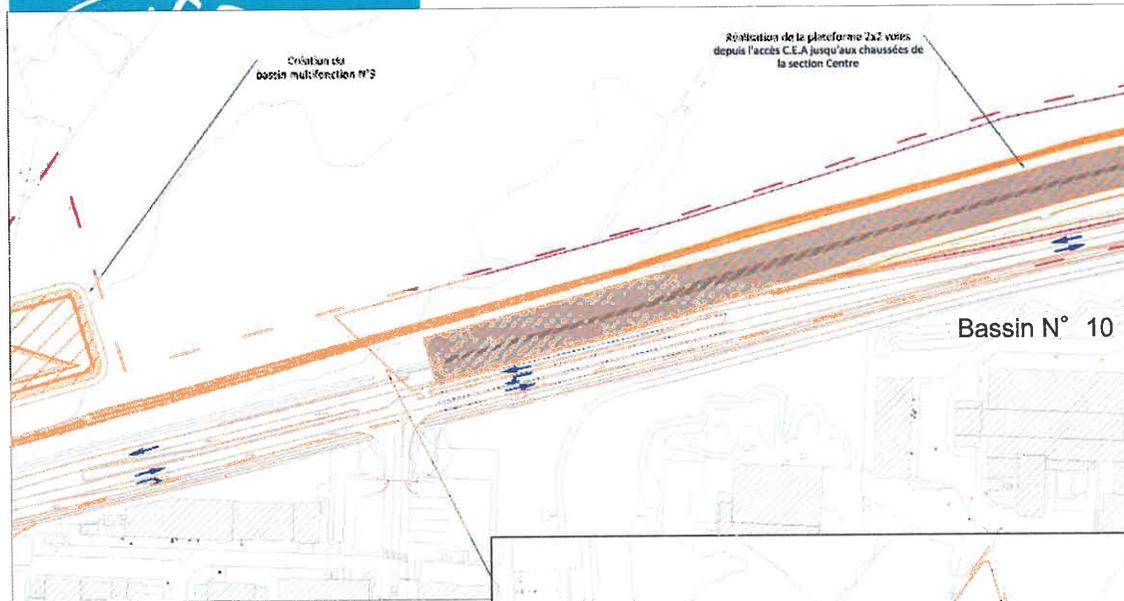
Phase 5:

- Construction des voies de la RD36 : Raccordement avec les voies de franchissement de la RN118 et avec les voies de la section courante,
- Réalisation de la bretelle d'insertion définitive de la RD36 vers la RN118,
- Remise à niveau des sections de chaussées existantes,
- Démolition de la voie de déviation provisoire de la RD36
→ Gestion du trafic avec des carrefours à feux provisoires

Phase 6:

- Réalisation des travaux de chaussée de la RD446 par demi-chaussées,
- Réalisation des travaux de chaussée de la bretelle n°1,
- Réalisation des places de stationnement, des trottoirs et des cheminements piétons,
- Réalisation des aménagements paysagers.

Phasage de la section Ouest



LEGENDE

Phase 1	Emprise chantier
Phase 2	Sens de circulation
Phase 3	Limite emprise CD91
Phase 4	Accès chantier
Phase 5	
Phase 6	
Voie	
Bat	

Phase 1:

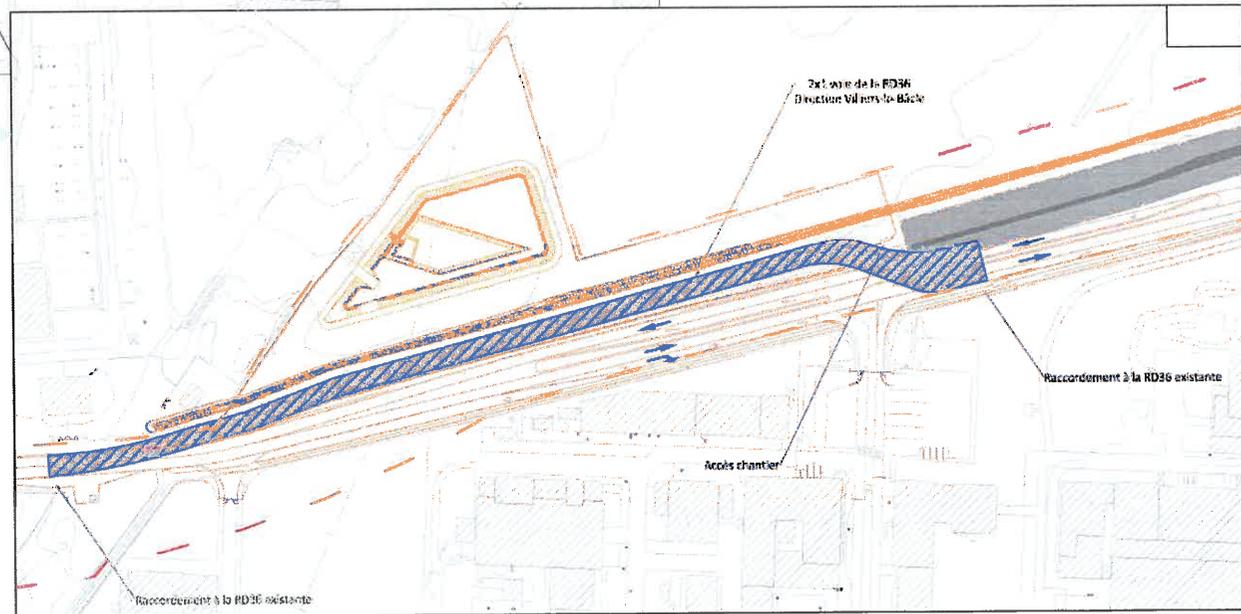
- Terrassement et création des fossés,
- Création des BM N°9 et 10,
- Réalisation de la plateforme de chaussée de 2x2 voies, depuis la trémie ouest jusqu'au carrefour de l'accès CEA.

→ La circulation est maintenue sur la RD36 existante.

Phase 2:

- Réalisation de la section de la future RD36 direction Villiers-le-Bâcle, entre le poste ERDF et le carrefour RD36 / Accès CEA.

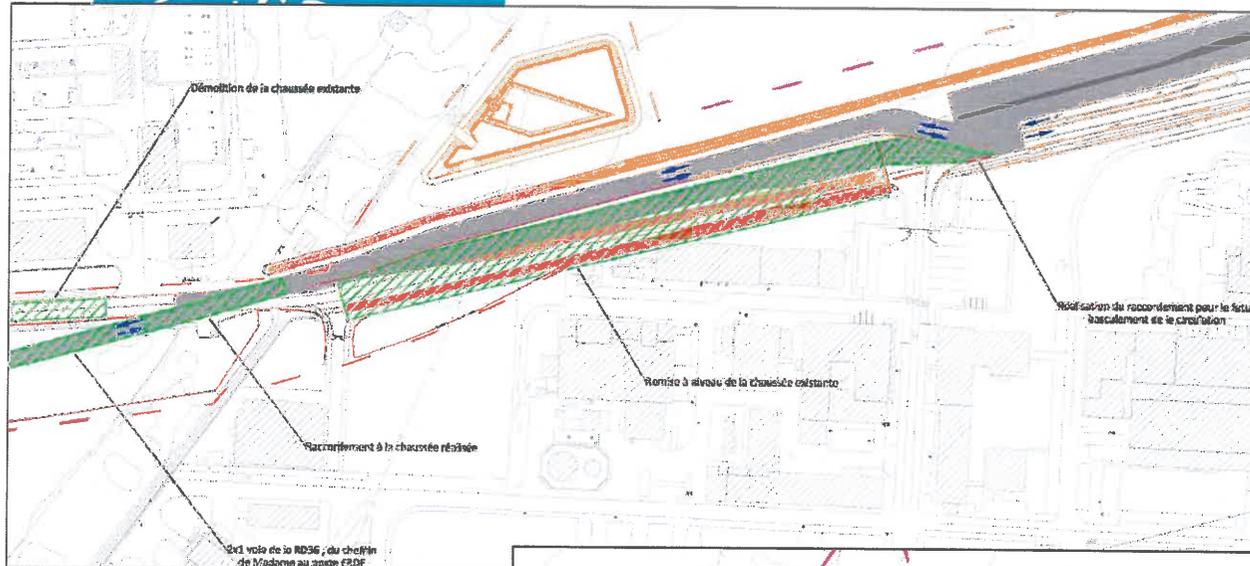
→ Cette section sera réalisée en 2x1 voie sur tout le tronçon pour permettre la circulation provisoire depuis la RD36 existante vers le poste ERDF.



Phasage de la section Ouest (Suite)

LEGENDE

■	Phase 1		Emprise chantier
■	Phase 2	→	Sens de circulation
■	Phase 3		Limite emprise CO91
■	Phase 4		Accès chantier
■	Phase 5		
■	Phase 6		
■	Voie		
■	Lot		



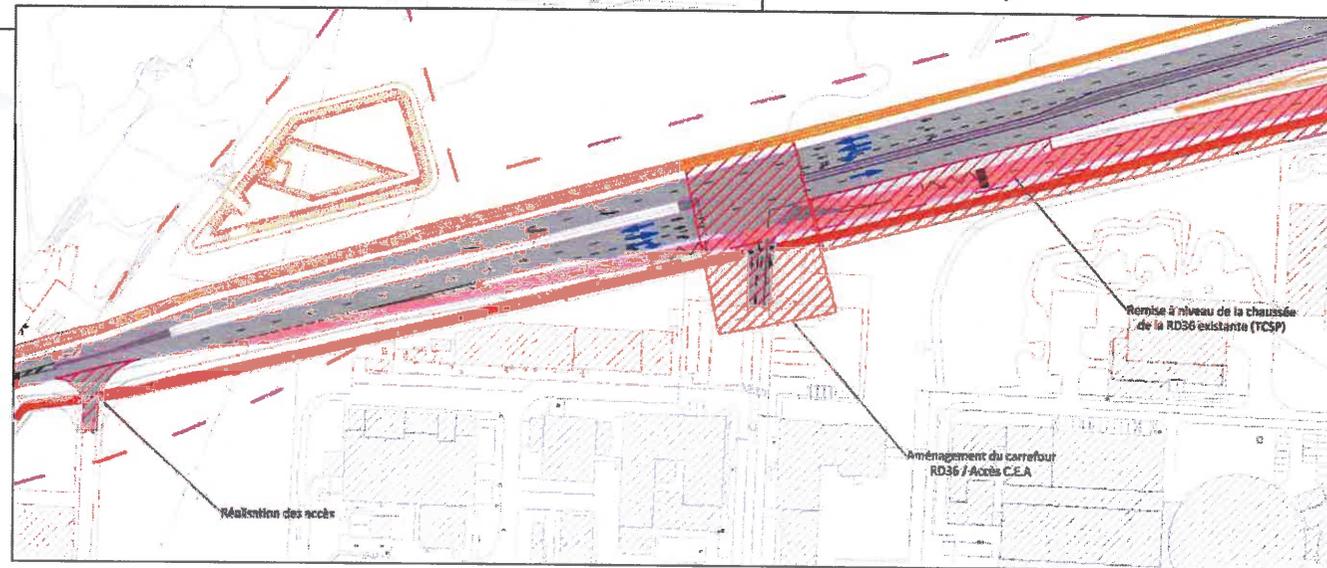
Phase 3:

- Réalisation de la 2x1 voie de la RD36, du chemin de Madame jusqu'au poste ERDF,
- Reprofilage de la chaussée existante entre le poste ERDF et l'accès CEA, en direction de Palaiseau,
- Démolition de la chaussée existante.

→ La circulation est déviée vers la 2x1 voie réalisée en phase 2.

Phase 4:

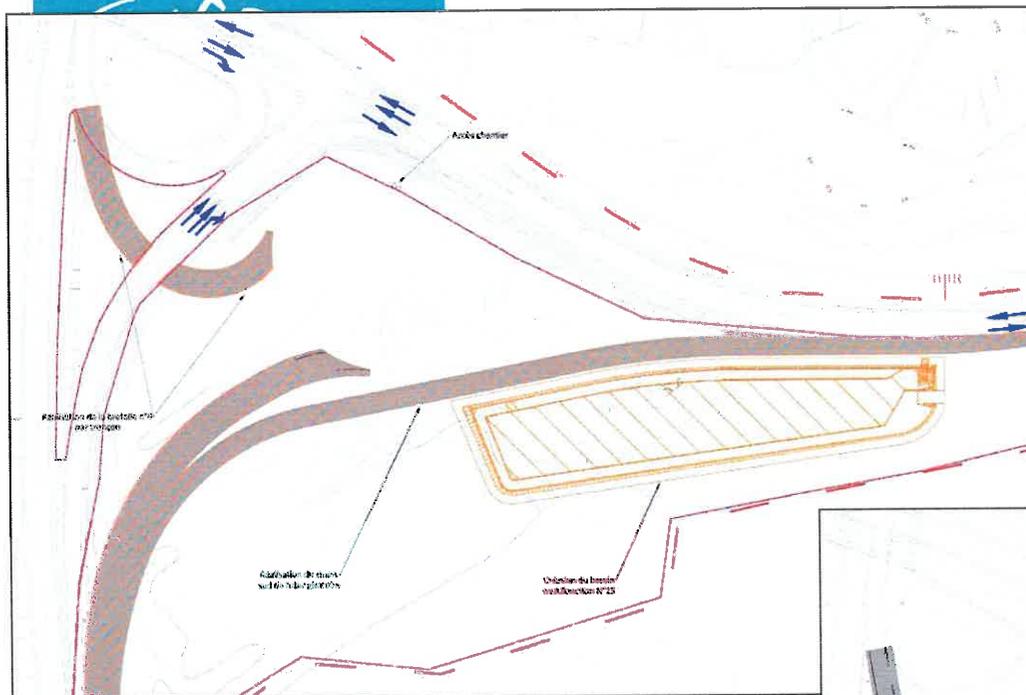
- Reprofilage de la RD36 existante (future voie du TCSP), depuis l'accès CEA jusqu'à au raccordement avec la section Centre,
- Réalisation des accès, de la piste cyclable et des trottoirs,
- Aménagement des quais bus.



Phasage de la section Est

LEGENDE

Phase 1	Emprise chantier
Phase 2	Sens de circulation
Phase 3	Limite emprise CDPT
Phase 4	Accès chantier
Phase 5	
Phase 6	
Véhic	
Bot	

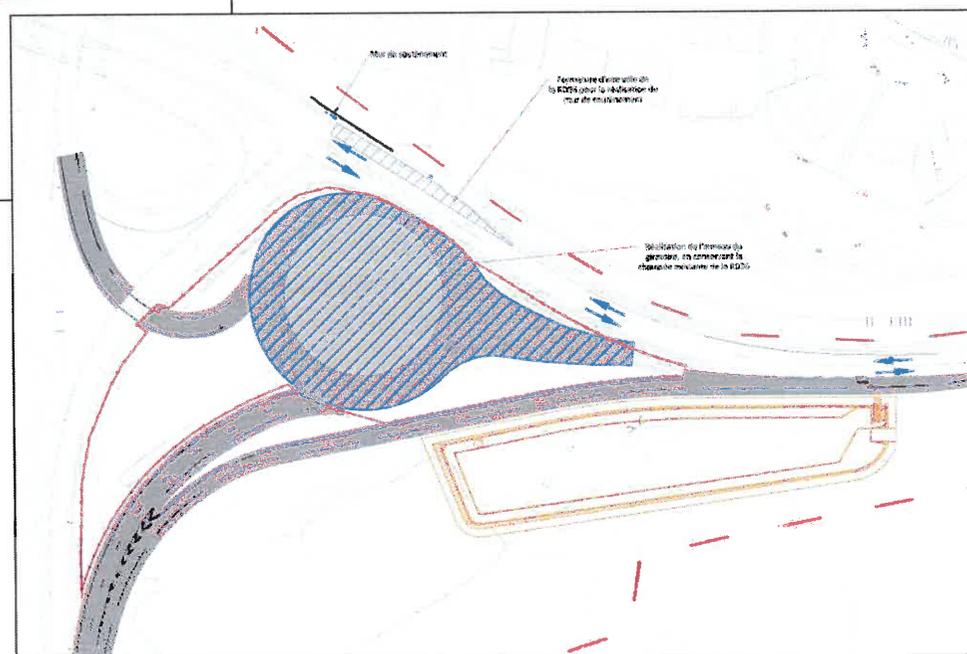


Phase 1:

Réalisation de la bretelle de sortie n°3 ainsi que le shunt au sud du giratoire,
 Création du bassin de rétention n°13,
 Création des tronçons de chaussée de la bretelle n°4, en conservant la circulation sur la chaussée existante (bretelle de sortie de la RN118),
 → La circulation est maintenue conformément à la situation actuelle.

Phase 2:

- Fermeture d'une voie de circulation de la RD36 au niveau du futur shunt, afin de réaliser le mur de soutènement de la piste cyclable,
- Réalisation de l'anneau du giratoire, en conservant la chaussée existante de la RD36 afin de maintenir la circulation,



Phasage de la section Est (Suite)



LEGENDE

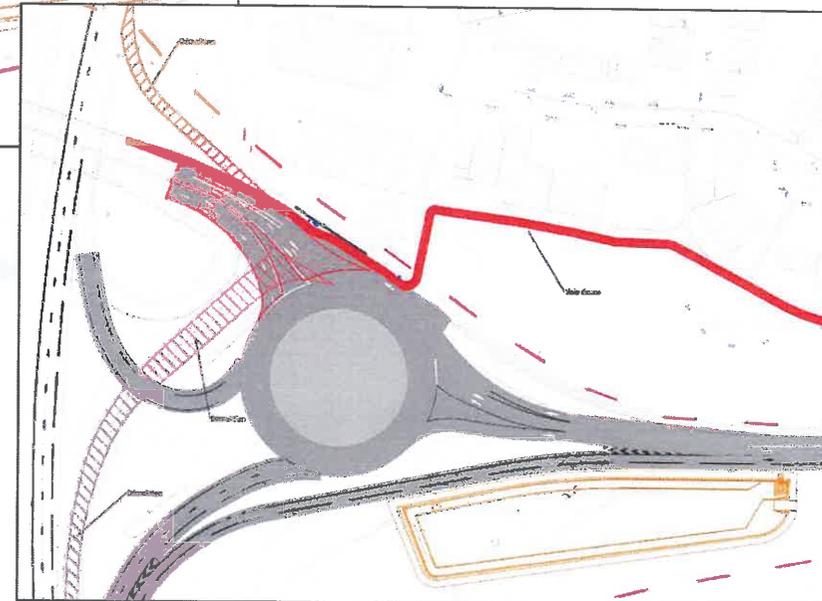
Phase 1	Emprise chantier
Phase 2	Sens de circulation
Phase 3	Limite emprise CD91
Phase 4	Accès chantier
Phase 5	
Phase 6	
Voie	
Itel	

Phase 3:

- Réalisation du raccordement entre la RD36 existante et la nouvelle chaussée,
- Démolition de la section de la RD36 à proximité du raccordement réalisé,
- Réalisation du raccordement de la bretelle n°4
- Création du bassin multifonction N°12,

Phase 4:

- Démolition des deux bretelles existantes,
- Réfection de la chaussée existante de la RD36 par demi-chaussée et reprise du carrefour de la Martinière,
- Réalisation de la voie douce.





— TERRE D'AVENIRS —

Gestion ultérieure des ouvrages

- **Définition des limites d'agglomération**
- **Mise en place d'une convention de gestion ultérieure des ouvrages**



— TERRE D'AVENIRS —

Coût des travaux - Financement

Estimation

Les travaux sont estimés à **22,5 M€ HT**, soit **27 M€ TTC** décomposés de la manière suivante :

- Installations et travaux préparatoires	2 390 000 € HT
- Terrassements – assainissement	3 100 000 € HT
- Voirie	8 160 000 € HT
- Ouvrages d'art	5 670 000 € HT
- Signalisation, équipements	1 370 000 € HT
- Espaces verts	820 000 € HT

Financement

Travaux : 9 M€ Etat ; 18 M€ Département

Planning prévisionnel

